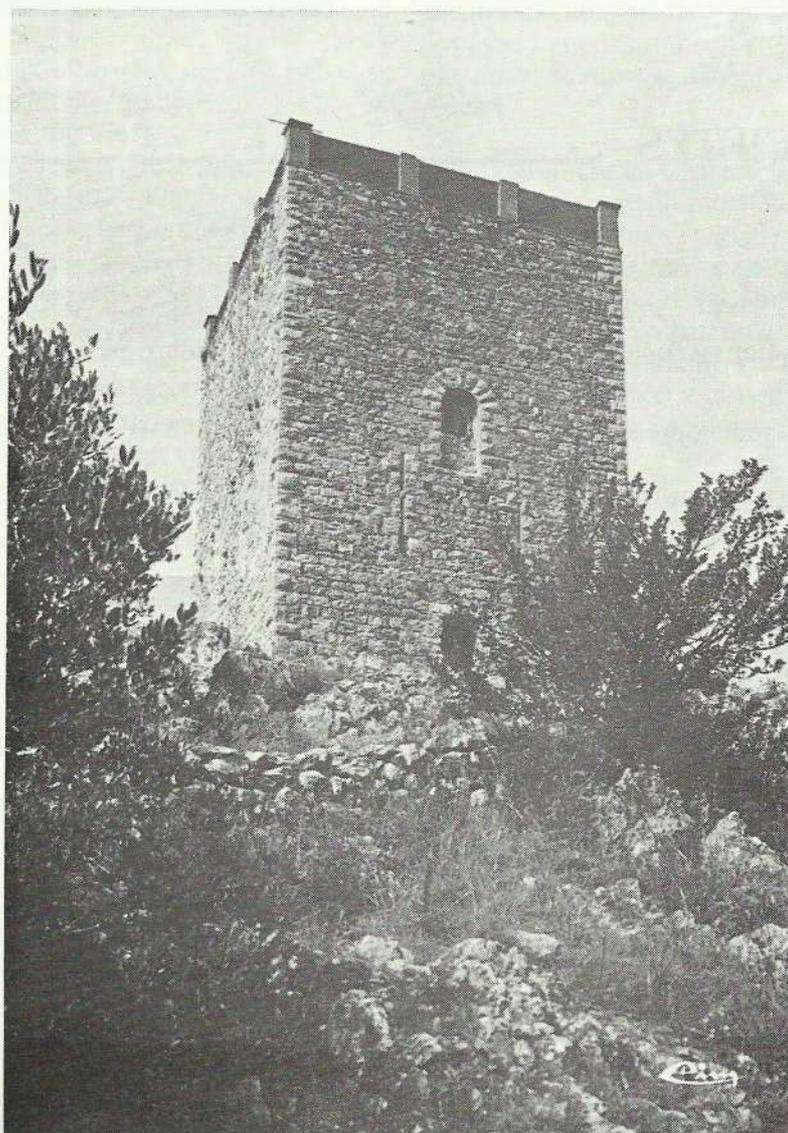


L'INFORMATION COMMUNALE



VILLE
DU
REVEST-LES-EAUX

Exposition Michel BORIES.



LA VIE DES SOCIETES

ATELIER REVESTOIS ET INFORMATIQUE

Le début des animations a eu lieu :

* Atelier des petits :

Lundi 22 et vendredi 26 septembre à 17 heures 30.

* Atelier des moyens :

Jeudi 25 septembre à 17 heures 30 et 18 heures 30.

* Atelier des adultes :

Mardi 23 septembre par une réunion générale à 18 heures 30.

Nous rappelons que le siège se trouve à l'école primaire.

Bonne chance et bon travail au dernier-né de nos clubs.

PAR AILLEURS

L'entraînement et tous les cours ont repris ou vont reprendre à :

* L'Entente Sportive et Culturelle Le Revest
les Moulins

* L'Ecole de Musique

* L'Ecole de Danse

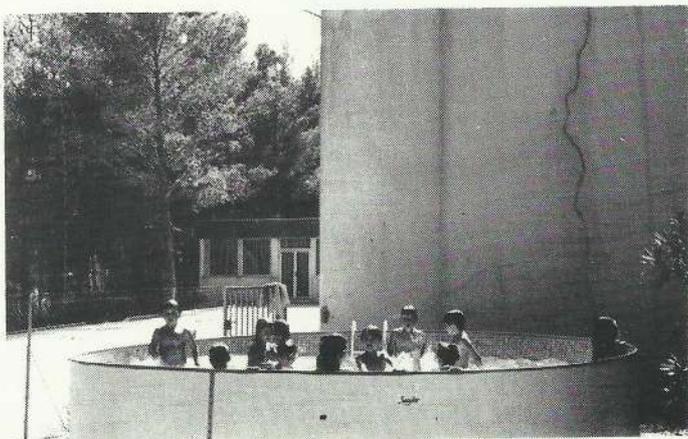
* L'Ecole de Tennis

* Le Club Canin

* La Section de Karaté

* La Section de Gymnastique féminine

* Le Base-Ball



Les joies de l'eau au Centre Aéré.



L'Editorial du Maire

CULTURE: ON AIME ... ON N'AIME PAS ...

La définition difficile de la Culture refuse l'idée de ne s'adresser qu'à une seule élite intellectuelle.

«Ensemble des connaissances acquises, explique le Robert, qui permettent à l'esprit de développer son sens critique, son goût, son jugement». Le Larousse ajoute: «ensemble des structures sociales, religieuses et autres, des manifestations intellectuelles, artistiques et diverses qui caractérisent une Société».

La Culture est un tout. L'enfant à l'école; l'apprenti ou l'étudiant apprenant un métier; celui qui l'exerce, en instruit ou en fait profiter les autres, métier manuel, artistique ou intellectuel; les relations humaines, les traditions, les distractions, les coutumes, les fêtes; la vie individuelle ou en collectivité. C'est tout cela et beaucoup plus encore.

Combien la vie serait monotone, ennuyeuse et impossible si les pensées de chacun étaient toujours identiques à celles des autres avec les mêmes désirs, les mêmes goûts, les mêmes aptitudes et les mêmes besoins. Quant aux distractions, il est heureux que l'un préfère jouer aux boules ou au ballon pendant que l'autre choisit la lecture, le théâtre, la danse, la musique ou la pêche.

La liberté de penser, à défaut de celle de s'exprimer, est la seule chose que les hommes possèdent en commun dans le monde. Lorsqu'ils ont aussi la chance de vivre dans un pays où ils peuvent traduire librement leurs idées, ils auraient tort de n'en point profiter.

C'est parce que nous connaissons ce besoin de diversité et pour que notre village vive que la Commission Municipale «Fêtes et Culture» s'efforce d'offrir chaque année un programme dont l'éventail est le plus large possible et tout particulièrement au cours des mois pendant lesquels les jours sont les plus longs. Seriez-vous surpris de savoir que cela va des jeux pour les enfants jusqu'au théâtre, en passant par les concours de boules, la musique et les fêtes?

J'ai choisi, moi aussi, ce qui paraissait susceptible de m'intéresser et je dois faire un aveu. Certains soirs, au pied de la Tour, malgré le talent des acteurs, je n'ai pas aimé ce que j'entendais. Autour de moi des spectateurs riaient de bon cœur et applaudissaient, applaudissaient encore me

donnant à craindre que sous l'effet de ces chaleureux rappels les Comédiens ne «remettent ça». La pièce n'était donc pas mauvaise puisqu'elle a plu et le fait de ne l'avoir pas aimée m'autorise à le dire tout en m'interdisant d'en médire.

L'agrément de Chateaufallon, selon un journaliste, c'est bien ses fauteuils moelleux qui ont permis de dormir aux spectateurs des «Tragédiennes sont venues». Outrée de tels propos une lectrice a attaqué véhémentement l'auteur de l'article tout en faisant part de sa joie d'avoir vu et entendu la pièce pendant que, de son côté, le critique littéraire du «Monde» louait le texte, le metteur en scène et l'interprétation de cette œuvre particulièrement difficile à transposer pour le Théâtre.

Pourquoi «descendre en flèche» ce qui n'a pas eu l'heur d'agrèer?

Jouées deux fois au Revest les «Tragédiennes» ont connu l'affluence et le succès, le texte de Saint John Perse passant d'une façon remarquable dans le cadre magnifique du château de la Ripelle. Aucune fausse note, cette fois dans la Presse.

Les «Tragédiennes sont venues» comme «Marie des Brumes» en 1985 et «Egée Judée» pour 1987 font partie d'un programme de création intercommunale dont les sujets ont été choisis en commun avec Toulon, La Valette, La Seyne et Le Pradet tout en bénéficiant de la participation du Conseil Régional et du Conseil Général.

-Gaspillage? Puisque le mot a été prononcé. Il est certain que la participation du Revest est payée par ses contribuables. Aussi est-il bon de la leur faire connaître et de les interroger.

On a pour habitude d'utiliser une unité, la dépense par habitant qui permet une comparaison entre les différentes communes quelle que soit leur taille. Davantage de détails figurent plus loin. Il suffit dans cet Editorial, de savoir qu'en fonction du dernier recensement, il est facile de calculer une dépense par habitant de 63 francs pour ce qu'on peut intituler arbitrairement «CULTURE INTELLECTUELLE PURE».

Est-ce trop? Un tableau comparatif établi par le ministère de la Culture est présenté un peu plus loin dans ce bulletin.

L'EDITORIAL DU MAIRE

Il intéresse les villes de plus de 10.000 habitants mais l'unité de comparaison demeure la même. Je ne crois pas que nous ayons été présomptueux dans l'effort demandé à la Commune.

C'est à vous cependant qu'il appartient, en dernier ressort, de juger et décider. Peut-être le ferez-vous mieux si vous savez qu'en 1985 nous avons payé 96 francs par habitant pour l'Aide médico-sociale; 122,63 francs au Syndicat Intercommunal des Transports sans compter les voyages ni les sorties ou les déplacements scolaires; 133,75 francs toujours par habitant au service d'incendie et de secours?

Alors ... La Culture?

S'il faut arrêter nous arrêterons mais c'est comme tout. On aime ... ou on n'aime pas ... ceci ou cela, tout ou partie.

Il est tout à fait normal, voire utile de le faire savoir mais de grâce! Pourquoi vilipender ce qu'on n'a pas aimé ou qui ne plaît pas et que d'autres, cependant aiment ou, bien souvent, préfèrent?

Charles VIDAL.

CULTURE - INFORMATION

COMPLEMENT A L'EDITORIAL

☆☆☆

Budget «Culture» 1986

Dépenses:

Les «Tragédiennes sont venues» - 50 000 - financement en 1985	0
Egée Judée de Lorand Gaspar Création en 1987	50 000
Histoires du Revest	55 000
Les Fourberies de Scapin	8 000
Concert Caplain	5 000
Photos et documents d'archives	5 000
Location de matériel pour les représentations	38 000
Aide exceptionnelle à «Revue Aporie» pour ses trois numéros sur Elytis et Marie des Brumes, Saint John Perse et les Tragédiennes	5 000
Achat prévu d'une peinture remplacé par un excédent de main d'œuvre dont la part incombant au Revest	6 000
Total des dépenses	172 000

Ce poste représente 2,15% du Budget primitif de Fonctionnement.

Recettes:

Subventions pour «Histoires du Revest»	
Direction Régionale de la Culture	15 000
Conseil Général	12 500
Conseil Régional	10 000
Recettes	5 000

Les trois productions intercommunales sont subventionnées directement, seule ne figure en dépense que la participation de notre commune.

Total des recettes	42 500
---------------------------	---------------

Prix de revient par habitant(2 055 au dernier recensement)
(172 000 - 42 500) : 2 055 = **63,01 francs**

Budget «Festivités» 1986

Dépenses:

Concours de boules: 1er mai, 8 mai, 14 juillet Grand Prix du Revest	11 000
Bals: 13 et 14 juillet - 18, 19 et 20 juillet, 29, 30 et 31 août	55 000
Cliques et majorettes: 13 et 14 juillet	7 500
Affiches et publicité	15 000
SACEM (droits d'auteurs)	3 500
Frais d'imprimerie, PTT et réceptions	5 300
Achat de coupes, médailles, lampions, fleurs, feux de bengale	6 500
Jeux et cadeaux pour les enfants	2 500
Audio-visuel	5 000
Total des dépenses	111 300

... CULTURE - INFORMATION ... CULTURE - INFORMATION..

Recettes:

Participations - Foire artisanale	2 300
Entrées Foire aux chiens	15 000
Dons par les habitants	15 000

Total des recettes 32 300

Prix de revient par habitant

(111 300 - 32 300) : 2 055 = **38,44 francs**

Ce poste représente 1,40% du Budget primitif de Fonctionnement.

(Pour mémoire Budget Primitif 1986: 7 979 204 francs).

A TITRE INDICATIF

A Toulon (Saison 1986)

Relevé dans «Var-Matin République» le 5 septembre 1986

Charge supportée par habitant pour:

Rugby-Club Toulonnais: 12,95 francs

Sporting-Club de Toulon et du Var: 66,15 francs

Chateauvallon: 20,40 francs

Opéra municipal: 51,81 francs

En France (novembre 1984)
(par le Ministère de la Culture)

Villes	Dépenses en franc par habitant	Dépenses en pourcentage du budget
Avignon	1 359 F	22%
Annecy	1 091 F	19%
Angoulême	793 F	12%
Bordeaux	783 F	11%
Autun	733 F	20%
Montbelliard	688 F	16%
Grenoble	664 F	12%
Metz	660 F	13%
Cherbourg	657 F	18%
Besançon	614 F	14%
Lyon	595 F	20%
Orléans	589 F	12%
Lille	572 F	17%
Olivet	558 F	15%
Strasbourg	542 F	20%
Caen	542 F	13%
Poitiers	538 F	15%
Belfort	533 F	14%
Menton	532 F	10%
Toulouse	530 F	11%
Angers	523 F	13%
Vendôme	471 F	13%
Hagueneau	447 F	7%
Montmorency	442 F	15%
Amiens	435 F	12%
Chartres	433 F	10%
Rennes	419 F	12%
Le Havre	418 F	11%
Saint-André-les-Vergers	414 F	14%
Nice	403 F	9%
Nantes	400 F	10%
Figeac	391 F	9%
Valence	390 F	10%



Senlis	383 F	11%
DIJON	382 F	10%
Vitrolles	381 F	9%
Saint-Denis	380 F	8%
Sedan	369 F	15%
Charenton	343 F	4%
Lorient	334 F	9%
Saint-Etienne	334 F	7%
Forbach	332 F	14%
L'Hay-les-Roses	329 F	13%
Vernon	326 F	12%
Castres	318 F	10%
Roissy	315 F	12%
Montpellier	315 F	12%
Digne	310 F	6%
Bourges	308 F	10%
Bayonne	306 F	7%
Perpignan	298 F	10%
Athis-Mons	298 F	10%
Reims	290 F	10%
Thouars	283 F	8%
Brest	274 F	13%
TOULON	269 F	8%
Maubeuge	249 F	9%
Méricourt	243 F	12%
Grigny	243 F	9%
Bourg-les-Valences	224 F	9%
Calais	209 F	9%
Le Mans	200 F	11%
Haubourdin	175 F	9%
Miramas	173 F	12%
Saint-Vallier	158 F	10%

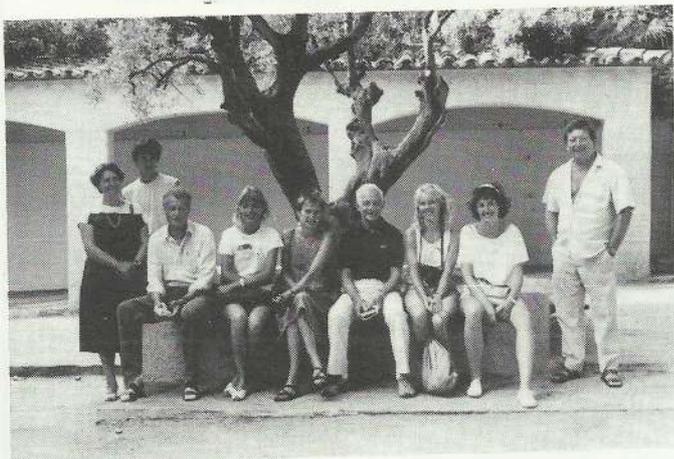
... CULTURE - INFORMATION ... CULTURE - INFORMATION..

RAPPEL DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ORGANISEES AU REVEST DEPUIS 1983

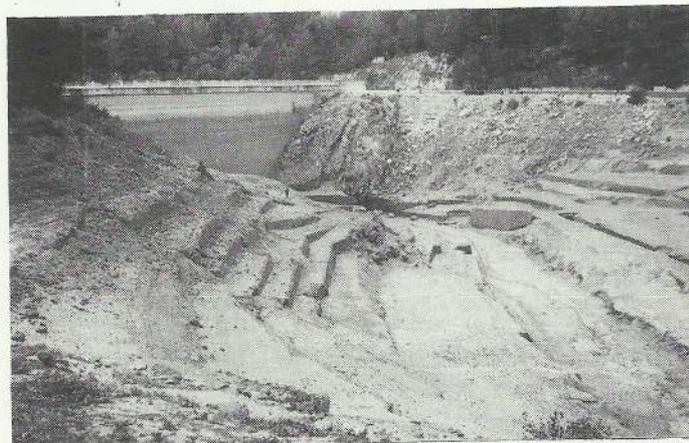
1983

30 avril	Marc de Martino - Sketches et chansons	Mairie
18 juin	Knock de Jules Romains - Théâtre	Eglise
19 juin	Gala de l'Ecole de musique	Eglise
21 juin	Chorale «A cœur joie»	Eglise
22 juin	L'homme fort de René Barjavel - Théâtre	Place Meiffret
25 juin	Tistou les mains vides de Pierre Hubac - Lecture	Maître Mouttet
28 juin	Concert Musica Antica	Eglise
9 - 24 juillet	XXe Biennale de Peinture	Mairie
14 octobre	Tistou les mains vides de Pierre Hubac - Lecture	Mairie
21 octobre	Soirée textes et maquillages	Mairie
5 novembre	Concert de l'ensemble instrumental de Toulon	Eglise
18 novembre	Exposition Art et Fantaisie	Mairie
19 novembre	Après-midi théâtre parcours pour les enfants	Place Meiffret
17 décembre	Soirée contes et légendes avec Gaston Beltrame	Eglise
17 - 27 décembre	Exposition Horizon de Michel Bories	Mairie

Deux toiles offertes par Michel Dufresne et Michel Bories à la Mairie.



L'Université d'Eté en visite au Revest.



Le barrage est à sec. Nettoyage obligatoire.

1984

24 - 25 - 26 février	Exposition «Le Revest autrefois»	Mairie
17 - 24 avril	Soirées musicales organisées par Musica Antiqua,	Eglise
2 - 11 mai	le syndicat d'initiative et la municipalité	Mairie
5 mai	Exposition Ninon Labiste	Mairie
19 mai	Exposition Pellat-Finet	Mairie
16 juin	Exposition peinture sur soie	
23 juin	Le cosmonaute agricole d'Obaldia-théâtre sur la grand'route	Eglise
	de Tchekov-théâtre	Eglise
29 juin	Gala de l'école de musique	
Création revestoise: *		
10 - 12 - 16 - 18	Clepsydre - 800 spectateurs - Théâtre	Village - Hameau
20 - 24 - 27 juillet		
16 au 25 novembre	Exposition Boudillon-Guillomo-Maisonneuve	Mairie
30 novembre	Le Primitif de Léon Rosselson - Théâtre	Eglise
14 au 23 décembre	Exposition Daniel Mayer	Mairie

... CULTURE - INFORMATION ... CULTURE - INFORMATION..

1985

20 avril	Exposition de petits éditeurs varois dont Spectres familiers du Revest	Mairie
26 avril	La Esmeralda d'après Victor Hugo - Théâtre	La Ripelle
30 avril	La Esmeralda d'après Victor Hugo - Théâtre	Maître Mouttet
7 au 17 mai	Exposition Michel Borie	Mairie
16 juin	Oraison des Peuples avec Antonio Alvarado - Danse	Eglise
22 juin	On a marché sur le gardien - Théâtre	Place Meiffret
26 juin	Les Familiales - Théâtre	Les Lices Toulon
28 juin	Gala de l'Ecole de musique	Eglise
6 juillet - 28 juillet	XXIe Biennale de peinture Hommage à José Mange: 84 toiles exposées Edition des poèmes de José Mange à 1000 exemplaires	Mairie
28 juillet	Concert du groupe Composit - Jazz	La Ripelle
25 - 28 juillet	Exposition du groupe de Michèle Dolfi-Malibi	La Ripelle
14 août	Nylon - Théâtre	Place J. Moulin
14 - 30 août	Exposition Madeleine Léon - Escoffier	Mairie
14 - 29 septembre	Exposition Ninette Werner	Mairie
4 octobre	Exposition les Rapaces de Provence	Mairie
Création intercommunale		
7 - 8 - 9 - 15 - 16 novembre	Marie des Brumes d'Odysseus Elytis - 800 spectateurs - Théâtre	Chateauvallon
16 novembre	Groupe Viracocha, musique d'Amérique Latine	La Seyne
7 décembre	Journée d'étude consacrée à Odysseus Elytis prix Nobel de littérature 1979	Eglise
		Toulon

1986

16 mai	Gala de l'Ecole de musique	Eglise
23 mai - 1er juin	Exposition Flaut	Mairie
20 - 30 juin	Exposition Madeleine Léon - Escoffier	Mairie
21 juin	Les Fourberies de Scapin de Molière - Théâtre	Tour
27 juin	Gala de l'Ecole de danse	Place Meiffret
28 juin	La course au lopin de terre de Robert SHECKLEY - Théâtre	Tour
3 - 13 juillet	Exposition Michel Borie	Mairie

Les activités au Centre Aéré



Assemblée Générale du C.I.L. des Favières.



Création revestoise *

3 - 4 - 5 - 11 - 12 - 17 - 25 - 26 juillet

1 - 2 - 7 - 8 - 9 - 14 août

23 juillet

3 août

Histoires du Revest - Théâtre - 1200 spectateurs
 Concert des frères Sorro, guitare classique
 Concert du groupe Composit - Jazz

Tour
 Eglise
 La Ripelle

Création intercommunale *

29 - 30 - 31 juillet

1 - 2 - 7 - 8 - 9 - 15 - 16 août **Les tragédiennes sont venues** de Saint-John Perse
 prix Nobel de Littérature 1960 - 1100 spectateurs - Théâtre

Chateauvallon
 La Ripelle

Achat par la mairie de deux tableaux sur le Revest

un à J.-P. Giacobazzi sur
 un à Michel Bories Le Revest

Une toile offerte à la mairie par Michel Bories.
 (L'année 1986 n'est pas terminée ...)

Ajoutons à ces manifestations, l'aide apportée à la revue
 «APORIE», six numéros sortis, et aux éditions Spectres
 Familiers, quatorze livres parus.
 N'oublions pas la restauration des tableaux de l'église.

SOIT POUR 4 ANS

50 francs par an et par habitant de dépenses culturelles
 aux manifestations culturelles s'ajoutent :

- * les foires (aux plants, artisanale, canine) 3 par an, 5 jours
- * les bals 8 par an
- * Les concours de boules 4 par an
- * Les courses cyclistes (1983 - 1984 - 1985)
- * Les jeux et goûters pour les enfants

Soit **40 francs par an et par habitant de dépenses festives**
 quant aux activités sportives, elle sont pratiquées au tra-
 vers d'associations comme l'E.S.C.R.M. (foot, base-ball,
 karaté), le tennis-club, le ski-club, le club varois du chien
 de défense, les archers revestois, associations qui ont tou-
 jours obtenu satisfaction auprès de la municipalité.

COMMENTAIRES

1 - Le caractère modique des dépenses culturelles et festi-
 ves s'explique parce qu'aucun emploi ou service culturel
 n'a été créé au Revest. Le volume des activités est tel ce-
 pendant qu'il faudra embaucher du personnel saisonnier
 et spécialisé.

2 - Aucune activité ne pouvant plaire à tout le monde,
 nous avons opté pour la gamme la plus large.

3 - Dans cette gamme d'activités, une seule est reconnue
 par les pouvoirs publics et est éventuellement subven-
 tionnée après constitution de dossiers compliqués: la
 création. Au Revest, nous avons opté pour la création
 théâtrale (4 en 3 ans). Elles ont toutes été aidées. Région
 et Ministère ont aidé Clepsydre (80.000 F). Département
 et Région ont aidé **histoires du Revest** (37.500 F). Pour
Marie des Brumes, aide du Ministère et du Département
 (120.000 F). Pour **les Tragédiennes sont venues**, aide de la
 Région et du Département (195.000 F).

Retombée: notre politique culturelle, de création nous
 vaut d'être aidés pour nos dépenses d'équipement: son,
 lumière, scène, tribune ...

4 - Si au lieu d'avoir une politique de création, nous
 avons une politique de consommation, nous ne serions
 pas aidés et cela nous coûterait fort cher.

Exemples:

Une soirée Michel Lebb 120.000 F; places à 120 francs mi-
 nimum.

Une place pour un spectacle Karsenty à l'Opéra coûte de
 130 francs à 180 francs.

Histoires du Revest: 30 francs la place; la première était
 gratuite pour les Revestois.

Les Tragédiennes ou Marie des Brumes: 50 francs la place.

Les activités au Centre Aéré.



5 - Nous sommes persuadés que la force d'une ville ou d'une région réside dans ce qu'elle est capable de créer. Le Revest, en 4 ans, s'est donné en ce domaine une image intéressante, à consolider, suffisamment attractive pour que de nombreux projets de création nous soient proposés. C'est ainsi que dans les 5 derniers mois, nous avons rencontré:

Paulette Brun, fille de Raimu, pour un centre culturel Raimu, projet à l'étude.

Dominique Nohain, fils de Jean Nohain, projet pluri-culturel à l'étude.

Denis Guenoun, Directeur du Centre Dramatique National de Reims.

Dominique Lardenois, metteur en scène des Tragédiennes.

Création intercommunale *

Gilbert Lyon et la Compagnie André Mairal de Draguignan qui créeront en 1987 **Judéede** Lorand Gaspar à notre initiative.

Parviz Khazraï et le Tege Théâtre que nous aiderons pour la création de **Goldouneh**, théâtre d'Iran.

Jean-Louis Favier et la SAREV, compagnie installée au Luc, dont nous accueillerons le spectacle **en attendant**

Godot de Beckett, le groupe Inflammable, projet non retenu.

Thierry Sicard, comédien, projet non retenu.

Daniel Houdayer, metteur en scène des **Fourberies de Scapin**.

Philippe Vincenot et Philippe Granarolo, réalisateurs d'**histoires du Revest**.

Alain Gambin et Christine Verbecke, porteurs d'un projet d'implantation de studios de cinéma.

Michèle Steinbach, organisatrice de la projection du Soulier de Satin de Claudel au Castellet.

Antonio Alvarado, chorégraphe et danseur.

L'Insolite Traversée des Siècles que nous aiderons pour la création de **Roméo et Juliette** de Shakespeare, **création revestoise**.

Concours de grimaces.



Pépé Baille.



Jean-Paul Ferrier, animateur avec Denis Guenoun des rencontres «A la recherche du temps présent», projet à l'étude.

Michel Bayard et le Théâtre du Boumlaya que nous aidons peut-être pour la création «**Les bosses de Polichinelle**», **création intercommunale**.

Michel Bories, Peintre.

Jean-Pierre Giacobazzi, Peintre, sur un projet de commande de 5 œuvres à 6 artistes déjà reconnus, sur le Revest.

(Qui aujourd'hui reprocherait à la municipalité d'avoir fait l'acquisition, il y a 30 ans, de tableaux de Baboulène, Pianfetti, Echevin ... sur le Revest?). (Nous voulons constituer aujourd'hui, au risque de nous tromper, le patrimoine de demain).

Nous avons aussi rencontré au Revest et à la Ripelle: Jean Mangion, Directeur de l'Office Régional de la Culture.

Gérard Founau, Conseiller Culturel de J.-C. Gaudin, Président de la Région.

Michel Moncault, Directeur des affaires culturelles au Conseil Général.

Nous avons fait une **proposition de création pour juillet 1988 à Philippe Caubere**, comédien qui incarnait Molière dans le film d'Ariane Mnouchkine, **sur le thème du Feu, création revestoise**.

Enfin nous avons répondu aux questions de journalistes venus au Revest par curiosité.

Ce «bilan et perspectives» est soumis à la discussion. Faites-nous part de vos réflexions et de vos suggestions!

J.-C. GROSSE.

LES TRAGEDIENNES SONT VENUES

récit de Saint-John PERSE - mis en scène par Dominique LARDENOIS



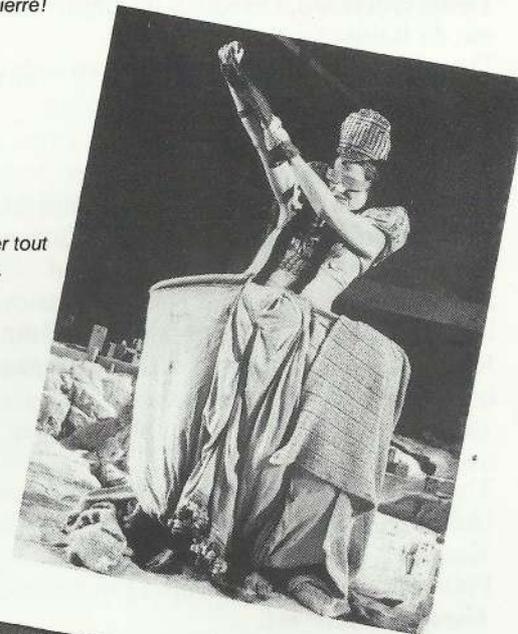
Et vous, qu'êtes-vous donc, ô Sages! pour nous réprimander, ô Sages! Si la fortune de mer nourrit encore, en sa saison, un grand poème hors de raison, m'en refuserez-vous l'accès?



Ah! Nous avions mieux auguré du pas de l'homme sur la pierre!



Nous dépouillons en vue de mer tout équipement et toute mémoire.



Oui, ce fut un long temps d'attente et de sécheresse, où la mort nous guettait à toutes chutes de l'écrit.



Au mouvement des eaux princières, qui renouera pour nous la grande phrase prise au peuple?

Où notre texte? Où notre règle? Et le Maître, quel est-il, qui nous relèvera de notre déchéance?



Nous requérons faveur nouvelle pour la rénovation du drame et la grandeur de l'homme puis la pierre.



Photos: Elian Bachini, Charles Fouilloux, Pierre Cortez.



ACTIVITES MUNICIPALES *****

DANS LA COMMUNE

☆ REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ☆

Mercredi 1er juillet
Mardi 19 août
Dimanche 7 septembre
Vendredi 26 septembre

PRINCIPALES DECISIONS

Restauration des tableaux de l'église:

Cinq tableaux remis en état par l'école des Beaux Arts de Chateaufrenard viennent d'être ramenés dans la commune. Accord pour verser à l'école des Beaux Arts la somme de 30.000 francs au titre de participation à la remise en état.

Accord pour confier l'encadrement de ces tableaux à Monsieur Bœuf, expert encadreur-relieur à Toulon - Le Revest.

Convention avec E.D.F.:

Pour le passage de la ligne 63 KV le Coudon - l'Escarrelle dont le tracé a été défini en accord avec la commune.

Virements de crédits au budget primitif 1986:

100.000 francs sont virés du compte «Travaux-Bâtiments» au compte «Travaux divers».

Sécurité des locaux:

Extension à l'école primaire et à la maternelle de Dardennes de la convention de surveillance passée avec la Société A.M.T.

Sécurité publique:

Contrat d'ilotage passé avec la même société pour effectuer des rondes toutes les nuits dans la commune avec appel immédiat, en cas de constat d'anomalie, des services concernés: mairie, gardes, SAMU, pompiers, gendarmerie.

Réponse à toutes les urgences de jour ou de nuit pendant les heures d'absences des gardes champêtres et du secrétariat de la mairie.

Coronarographie:

Accord de participation à l'achat d'un appareil pour le Centre Hospitalier de Toulon.

Salon de l'artisanat:

Location d'un stand pour la durée du Salon de l'Artisanat à Toulon qui sera occupé en commun par un artisan représentant la commune (Monsieur Bœuf relieur-encadreur) et le Syndicat d'Initiative du Revest.

Fonds scolaires:

Demande de subvention pour l'achat du nano-réseau.

Tarifs cantine:

Repas-enfant: 9 francs; adultes: 14,35 francs.
Livrés à domicile pour la journée: 35 francs.



Premier Gala de Danse.

Gendarmerie:

Demande de création d'un poste de gendarmerie au Revest pour les mois d'été, la commune s'engageant à fournir bureau, logement et repas.

Désignation des Délégués aux élections sénatoriales:

Titulaires: Madame Regnaud - Messieurs Moretti, Rullier, Sauvaire et Vidal.

Suppléants: Madame Fenassile - Messieurs Demai et N'Guyen.



Etude par le Conseil des Comptes Administratifs (gestion des budgets par le maire) de l'année 1985:

□ Budget communal □

Fonctionnement recettes:	7.174.126,03
Fonctionnement dépenses:	6.980.969,17
Fonctionnement excédent:	193.156,86
Investissement recettes:	2.614.125,14
Investissement dépenses:	1.528.622,98
Investissement excédent:	1.085.502,16

□ Budget eau et assainissement □

Fonctionnement recettes:	1.628.947,66
Fonctionnement dépenses:	1.532.214,38
Fonctionnement excédent:	96.733,28
Investissement recettes:	1.421.060,27
Investissement dépenses:	1.404.924,61
Investissement excédent:	16.135,66

REUNIONS DE TRAVAIL

En dehors des réunions habituelles et hebdomadaires des Commissions.

Ensemble du Conseil Municipal:

Mardi 12 août:

Etude d'un projet d'implantation d'une base verte avec Monsieur Bonal, Conseiller Municipal de Toulon, responsable du Centre de loisirs et d'action sociale, accompagné du Directeur du Centre, dans le cadre de la Prévention de la délinquance.

Mardi 26 août:

Exposé sur l'activité culturelle au cours de l'année dans la commune. Possibilités d'utilisation du château de la Ripelle. Intérêt de ce lieu pour la commune.

Commission des Sports:

Mardi 8 juillet:

Ouverture des plis de l'adjudication pour la construction de deux terrains - Participation des représentants des travaux, de la D.D.E. et du Percepteur. La Société «Eurocourt» a été retenue.

Vendredi 22 août:

Discussion sur la réalisation avec les dirigeants de «Eurocourt», le représentant de la D.D.E. et de la Commission des Travaux. Etude sur le terrain des possibilités d'implantation.

Conseil de Prévention de la délinquance:

Mercredi 9 juillet:

Discussion sur la drogue et les jeunes dans la commune entre les Membres du Versant communal du Conseil de Prévention et des jeunes invités à participer à la réunion.

Commission des Forêts:

Jeudi 17 juillet:

Rencontre avec Madame et Monsieur de Mostuéjols qui ont eu la gentillesse d'accepter tout de suite de céder du terrain pour le passage d'une voie antifeu au travers de leur propriété de Fontanieu.

Commission du P.O.S.:

Vendredi 1er août et vendredi 22 août:

- Etat des travaux réalisés par le bureau d'études B.E.G.E.A.T. sur les propositions de révision du P.O.S.

- Présentation à la Commission du P.O.S. et à la D.D.E. avec discussion.

Commission des Fêtes et Cultures:

Organisation et participation à la préparation et à la réalisation des expositions, fêtes et activités théâtrales dont le détail figure plus loin - gros travail réalisé pendant les trois mois d'été.

EXPOSITION

Jeudi 3 juillet:

Inauguration de l'exposition de peinture Michel Bories.

CEREMONIES

Lundi 14 juillet:

Recueillement et dépôt de fleurs devant le monument des Victoires au village.

Le citron.



ACTIVITES MUNICIPALES *****

Vendredi 15 août:
Invitation à l'office solennel célébré à la Chapelle Copte Orthodoxe de Fontanieu.

Mercredi 20 août:
Anniversaire de la Libération du village par les troupes du 3e RTA du Colonel de LINARES.

FESTIVITES

Dimanche soir 13 juillet au Hameau
et lundi soir 14 juillet au village:
Retraite aux flambeaux - Cliques et majorettes - Bal.

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juillet:
Fête de la Saint-Christophe au village.

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août:
Fête de la Sainte-Rose au Hameau de Dardennes.

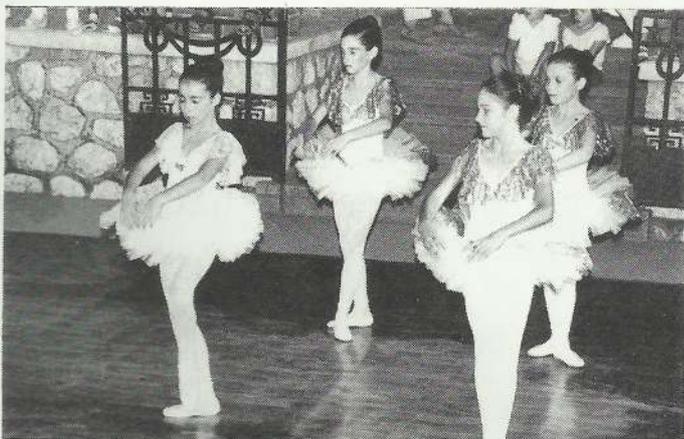
THEATRE

Juillet: jeudi 3, vendredi 4, samedi 5, vendredi 11,
vendredi 25, samedi 26

Août: vendredi 1er, samedi 2, jeudi 7, vendredi 8,
samedi 9, jeudi 14
«Histoires du Revest» à la Tour.

Dimanche 3 août:
«Concert Caplain» au château de la Ripelle.

Vendredi 15 et samedi 16 août:
«Les Tragédiennes sont venues» au château de la Ripelle.



Premier Gala de Danse.

RECEPTIONS

Mardi 26 août:
Commandant de Brigade de Gendarmerie: tour d'ensemble sur la situation dans la commune. Il est précisé que la gendarmerie effectue des rondes à peu près toutes les nuits. A la suite de la position prise par un gendarme refusant d'intervenir contre les propriétaires des véhicules se trouvant dans la pinède du quartier des Camps alors qu'ils n'y résident pas, le Commandant de Brigade précise qu'il a donné des instructions pour que l'arrêté municipal «interdit sauf aux riverains» soit respecté.

Mercredi 27 août:
Propriétaire du château de Tourris et le Cabinet chargé de la vente du Domaine venus tenir la mairie au courant des projets de vente - Seuls existent, pour l'instant, des projets - Il est rappelé que le Syndicat Intercommunal Le Revest - La Valette demeure intéressé, un arrangement amiable demeurant possible dans le cas où le prix demandé se rapprocherait de celui (la moitié, à peu près) proposé par les Domaines. Un représentant du maire de La Valette assistait à l'entrevue.

Vendredi 29 août:
Madame Des Moutis, organisatrice de conférences sur le plan national, recherche des lieux d'accueil et serait intéressée par l'utilisation payante du château de la Ripelle.

Mercredi 10 septembre:
Réception par les délégués aux Elections Sénatoriales de Messieurs Arreckx, Trucy et Lorrain, candidats au Sénat.

Vendredi 12 septembre:
Réception par les délégués de Madame Le Bellegou accompagnée de Messieurs Menut et Collambat, candidats Sénateurs.

DIVERS

Du mardi 29 juillet au lundi 25 août:
Présence d'une colonie d'enfants du Doubs.

Du mardi 29 au jeudi 31 juillet:
Exercice militaire par la 8^e ESC de Carpiagne: cheminement de Rocca-Troca à la Vignasse.

Samedi 30 août à la Chapelle Copte Orthodoxe de Saint-Marc:
A Fontanieu remise au maire par Monseigneur Marcos et Monseigneur Athanasios de la médaille d'or du Centre culturel Copte de Venise.

HORS DE LA COMMUNE

Jeudi 10 juillet:

Préfecture - Projet d'implantation d'une grande surface sur le territoire de La Valette.

Mairie de La Valette - Projet d'une semaine de l'environnement urbain des villes de banlieue de l'aire toulonnaise.

Lundi 14 juillet:

Revue militaire et remise de décorations - Toulon.

Mercredi 16 juillet:

La Seyne - Visite de l'exposition des activités du chantier naval de La Seyne.

Vendredi 18 juillet:

Inauguration de la Foire artisanale de Toulon - Présence du stand du Revest.

Dimanche 3 août:

Apéritif d'honneur offert par le Comité des Fêtes de Saint-Pierre - La Chapelle des Moulins.

Dimanche 24 août:

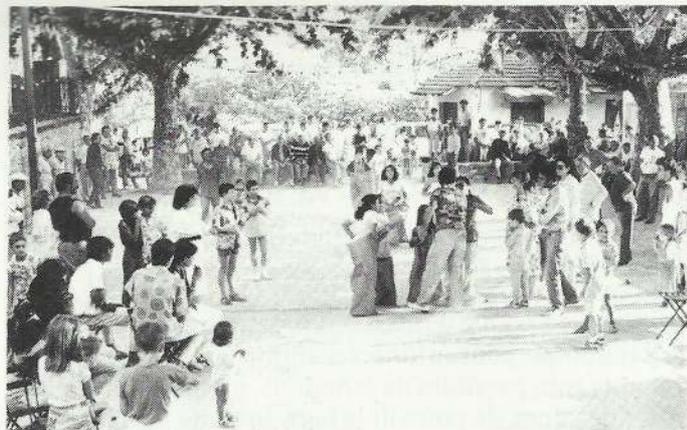
La Valette - Cérémonies d'anniversaire de la libération.

Jeudi 11 septembre:

La Seyne - Séance de Travail du Comité Intercommunal de la Culture - Participation de La Seyne - Toulon - La Valette - Le Pradet - Le Revest.

Dimanche 28 septembre:

Toulon - Election des Sénateurs.



Les jeux au hameau.

Le maire s'est fait excuser de ne pouvoir assister à:

Lundi 18 août:

Conseil Général - Réception en l'honneur du Président du Conseil Régional.

Samedi 6 septembre:

Toulon - Remise du Drapeau à la section du Var de l'association des Réfractaires et Maquisards de France.

Mardi 30 septembre:

Centre hospitalier Toulon - Réunion du groupement de commandes des établissements publics de soins et à caractère social du Var.

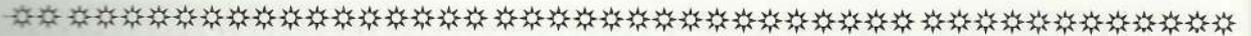
TRAVAUX EFFECTUES

**TRAVAUX REALISES
PAR LES ENTREPRISES**

Rénovation de la poste. Avancement travaux à 70%.
Réalisation d'une chambre froide aux cuisines.
Débroussaillage terrain communal Haut Ray.
Débroussaillage terrain Debroas.
Réfection parking de l'Eglise.
Réfection chemin de Fontanieu en amont.
Mise en état appartement Directeur Ecole Primaire.
Mur de soutènement terrain de tennis.
Piste incendie Fieraquet - Col des Morts.

**TRAVAUX EFFECTUES PAR LE
PERSONNEL COMMUNAL**

Pose enceinte grillage parking du stade.
Travaux transformation à la cantine.
Aménagement locaux groupe scolaire.
Travaux divers maternelle Dardennes.
Travaux divers maternelle Village.
Confection de tables et étagères maternelle village.
Mise en place et démontage matériel pour activités culturelles à la Tour.
Transport avant montage et démontage scène et matériel divers au château de la Ripelle.
Débroussaillage chemins communaux.



LES FEUX

Le Var, les Alpes Maritimes, la Corse et les Bouches du Rhône ont connu, cet été, un désastre sans précédent. Par chance, notre commune a été épargnée. Attention cependant. Aussi longtemps que la terre demeurera sèche ne brûlez rien. N'a t-on pas vu, dès le lendemain de la journée de pluie du mois d'août, brûler des herbes et des branchages un peu partout. C'était un très gros risque et les pompiers peuvent le certifier. On doit rappeler que pendant la période d'interdiction seul le Commissaire de la République peut autoriser d'allumer un feu. Les contrevenants sont passibles de sanctions, même après la pluie. Attendez donc de pouvoir le faire en toute légalité et surtout sans danger.

LE DEBROUSSAILLEMENT

C'est à ce moment et avant le mois de mai qu'il faudra débroussailler. Ce n'est pas en été, en effet, qu'il est possible de le faire sauf par le procédé du broyage, plus difficile et plus onéreux. Le débroussaillage est obligatoire dans les lotissements -parcelles bâties ou non bâties- et partout dans un rayon de 100 mètres autour de chaque habitation.

La nouvelle loi forestière donne aux maires le pouvoir, jusque là réservé aux préfets, de faire procéder au débroussaillage aux frais des propriétaires négligents. Nous allons lancer une consultation auprès des entreprises spécialisées afin d'être en mesure de faire appliquer la loi. Je souhaite que chacun fasse preuve de civisme et s'attache à nettoyer sa propriété sans que nous soyons obligés d'intervenir. Reste la question des espaces non constructibles, des collines ou des terrains situés en zone constructible mais hors lotissement et non construits. Je sais très bien que les premiers allèguent que leur terrain n'a aucune valeur et que débroussailler revient trop cher, d'où leur conclusion: «rendez-le constructible». La Direction Départementale de l'Agriculture accorde des subventions. Il serait souhaitable que les propriétaires intéressés le signalent à la mairie afin que nous déposions un projet groupé qui aurait des chances d'être retenu. Quant aux seconds le fait d'être constructible valorise la propriété et la même excuse peut difficilement être retenue. Dans ces deux cas la loi ne permet pas l'intervention directe de la mairie. On ne peut que lancer un appel. Chaque lecteur peut aussi renseigner des voisins et les conseiller avantageusement ne serait-ce qu'en leur proposant de se mettre en rapport avec nous.

JEANNOT

On ne ravive pas un chagrin qui demeure toujours aussi présent et aussi fort dans le cœur d'une mère, d'une épouse ou d'un enfant. Aussi n'est-il pas possible de passer sous silence la disparition de notre ami «Jeannot» Bonavita. Il était, même encore pendant les périodes d'accalmie que lui laissa une très longue maladie, la bonne humeur, la cordialité et la gentillesse les plus

franches. Parlant par gestes autant que par paroles mais ne restant jamais sans rien dire. Les histoires de chasse et surtout les histoires de chasse corses n'avaient pour lui aucun secret. Il faisait des projets pour l'ouverture 1986 sachant fort bien qu'il ne la verrait pas. Généreux et dévoué envers ses amis, attentif et aux petits soins pour ses proches il a su entretenir leur courage. Ce n'est qu'au cours des dernières minutes de sa vie qu'il leur a avoué que maintenant il savait que c'était fini. Dans ses derniers conseils il a insisté tout particulièrement pour que sa mère demeurât au Conseil Municipal afin d'y trouver en travaillant quelque apaisement à son chagrin. C'est pour tenir la promesse qu'elle lui a faite que Madame Bonavita qui se trouvait sans force et sans courage s'est maintenue à son poste d'adjoint à l'Action Sociale où elle sera toujours heureuse de renseigner et conseiller ceux qui feront appel à elle.

On ne peut pas parler de foule car il y avait davantage de monde encore le jeudi 7 août pour l'accompagner à l'Eglise du village puis dans le nouveau carré de notre cimetière où les coups de fusil de ses amis les chasseurs parviennent jusqu'à lui.

Nous ne dirons pas notre peine à sa mère, à son épouse, à ses enfants, ni à tous les siens car ils la connaissent bien aussi bien que l'amitié qu'ils voudront bien trouver au travers de ces lignes, amitié aussi sincère et dévouée que celle que «Jeannot» avait pour nous et qu'à notre tour nous avions pour lui.

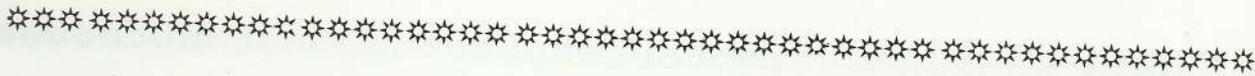


dans la farine.

LES DELEGUES

C'est dommage. On disait autrefois les «Grands Electeurs». Aujourd'hui ce ne sont plus que des «Délégués». Bien sûr ils élisent toujours les sénateurs. Trois pour le Var - mais quand même! Les Grands électeurs avaient à leurs propres yeux un certain prestige que n'ont pas les Délégués.

EN BREF



SAINT-CHRISTOPHE



Autrefois la bénédiction des voitures devant l'Eglise du Sacré Cœur des Routes par l'abbé Bouisson attirait énormément de monde. Il est vrai que les voitures étaient plus rares, pouvaient circuler plus facilement et surtout que Saint-Christophe n'avait pas encore connu les ennuis qu'on lui a créés allant jusqu'à contester son existence de Saint.

Pour nous, Revestois, il demeure un grand Saint et nous suggérons à notre Comité des Fêtes, toujours à l'affût de tout ce qui peut valoriser notre village de s'entendre avec Monsieur le Curé pour faire quelque «battage publicitaire» sur une journée de bénédiction des voitures, cycles et motos qui risquerait d'attirer davantage de monde que les quelques véhicules qui se trouvent devant le porche de l'Eglise après la messe du dimanche qui termine notre fête Saint-Christophe.

RENDONS A CESAR ...



Dans le «Petit Mémento des Commerces, Artisans et Professions libérales» publié dans le précédent numéro, une erreur s'est glissée au niveau des chirurgiens-dentistes. Figurent dans cette profession: Docteurs Berton et Gignoux - 5, avenue des Poilus - Tél.: 94.98.80.00

Nous nous excusons auprès du Docteur Gignoux dont le nom avait été remplacé par celui de Madame Goudeman-Farcot qui n'est pas chirurgien-dentiste mais médecin généraliste pratiquant l'acupuncture, dont le nom est porté dans cette dernière rubrique avec pour numéro de téléphone le 94.90.92.73 à la place de celui donné précédemment.

REMISE DE MEDAILLE



Notre ami Marini, président de la Société de chasse et Conseiller Municipal, s'est vu décerner la médaille départementale pour son action en faveur de la chasse, de la destruction des nuisibles et du repeuplement de nos collines. Il assume ses fonctions depuis déjà de nombreuses années et cette distinction particulièrement méritée nous réjouit. Qu'il trouve ici tous nos compliments avec nos vœux d'heureuse continuation.

LE C.D. 46



Dès son élection au Conseil Général, Monsieur Roux, le maire de La Valette, nous a proposé la mise en place d'une cellule d'étude sur le C.D. 46 composée de représentants des trois communes intéressées à savoir Toulon, La Valette et Le Revest. Nous avons été enthousiastes et les réunions ont débuté aussitôt avec la participation du Directeur Départemental de l'Équipement assisté de ses services concernés. L'idée initiale retenue a été



Le tennis en Assemblée.

d'obtenir du département les crédits nécessaires pour procéder à l'aménagement des points dangereux en attendant la réalisation des travaux d'agrandissement prévus depuis déjà bien longtemps. Ont été retenus l'accès au Hameau, le carrefour de la Ripelle, le pont des Allemands et le Col des Favières où débouche un chemin communal desservant de nombreuses habitations au niveau du bar des Chênes. L'action conjuguée conduite au cours de ces réunions auxquelles participaient aussi pour Toulon deux autres conseillers généraux, Messieurs Bernardi et Vitel a connu un résultat favorable puisque le Conseil Général, sensibilisé, a débloqué les crédits pour l'achat des terrains et la réalisation des travaux déjà bien avancés au niveau du Hameau et à la Ripelle. La D.D.E. qui en a établi les plans et dressé les devis surveille leur réalisation par la présence de l'équipe dont dépend notre secteur. Monsieur Kuscha, Ingénieur Subdivisionnaire, assisté de Messieurs Garrigos et Henri. On ne peut que se réjouir, espérer que les travaux seront menés rapidement à bien et nous féliciter de l'intervention déterminante menée auprès de l'Assemblée départementale par notre Conseiller Général et ses Collègues toulonnais.

NOS TABLEAUX



Une dizaine de tableaux ornant l'Eglise mais appartenant au patrimoine communal qui se trouvaient dans un état de délabrement avancé ont été transportés à Chateaurénaud, l'école des Beaux Arts de cette ville ayant eu l'occasion de procéder avec succès à des remises en état de peintures anciennes. A la fin du mois de juin, Monsieur Moretti accompagné par du personnel municipal, est allé récupérer cinq de ces toiles dont la réfection était terminée. L'école des Beaux Arts de Chateaurénaud a accompli un travail formidable que nous nous devons de saluer. Il reste maintenant à s'occuper des cadres ce dont est chargé notre concitoyen, Monsieur Bœuf, éminent spécialiste en la matière. C'est ici encore un travail très méticuleux et délicat mais bientôt les tableaux, dont la valeur est certaine, reprendront leur place dans l'église pour la plus grande joie des amateurs et la nôtre.

NOTRE CARNET

***** Nous présentons tous nos vœux à *****

Magali SIMON et Alain TRUC
mariés le 5 juillet

Laurence BEAUTEMPS et Pierre PULSONE
mariés le 19 juillet

Isabelle NOZE et Philippe ATALE
mariés le 2 août

Elisabeth BARTOLI et Eric MABILLE
mariés le 2 août

Mireille BOELLA et Frédéric RAY
mariés le 23 août

Sandra COSTA et Christian PISELLA
mariés le 23 août

Elisabeth MUHLHEIM et Gilles PERES
mariés le 30 août

Carole MATENCE et Laurent LETRILLARD
mariés le 30 août

Sophie ALBARET et Pierre MIRAILLET
mariés le 30 août

Françoise FOURNIER et David BARTOLOMEI
mariés le 6 septembre

Raymonde CHAILLOUX et Gérard KRONENBERGER
mariés le 13 septembre

Marie-Pierre LAURE et Roland GOULET
mariés le 20 septembre

Andrée GLIZE et Pierre NATALI
mariés le 20 septembre

Serge LA MARRA et Brigitte RIMBERT
mariés le 27 septembre



Nous souhaitons beaucoup de bonheur à

- * Onalid RADJAH né le 19 juin
- * Romain SERAFINI né le 14 août
- * Corali RUBINI née le 9 septembre



Le nouveau Directeur de l'Ecole Primaire.

Nous partageons la peine des familles de

Lucie FIORITO
décédée le 13 juillet

Jean BONAVIDA
décédé le 4 août

François PAYET
décédé le 17 septembre

Angélique GODFROY née FOREST
décédée le 24 septembre

Marie-Rose OCCELLI née CHAPARRA
décédée le 24 septembre



Le carnet du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal partage la peine de Madame Bonavita, Adjoint au Maire, qui vient de perdre son fils et l'assure, ainsi que toute sa famille, de son amitié.

Il adresse tous ses compliments à notre Conseiller Général, Maire de La Valette et à Madame Jacques Roux pour le mariage célébré le 27 septembre à La Valette de leur fils Bernard, Lieutenant de vaisseau, avec Mademoiselle Geneviève Clerc, Docteur en Médecine. Il exprime à Geneviève et à Bernard tous ses vœux de bonheur et de réussite professionnelle.

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER

Reportage Photographique de Pierre CORTEZ

Imprimerie SAINT-JEAN

— Gérard BONA —

83000 TOULON

☎ 94.41.16.14
